

N^o 17
 Sterin
 Jacques Joseph

L'an mil huit cent trente six le quinziesme jour du mois
 d'Avril à deux heures apres midi en la effairie et pardevant
 nous Louis Joseph Obert, Maire et officier de l'Etat-civil de
 la commune de Meyorne Canton de Saint Omer (Nord) arrondis-
 sement de Saint Omer, Département du Bas de ce bas, ont
 compare Jacques Joseph Sterin, age de trente deux ans
 ouvrier papeter et Pierre Joseph Fleurette age de trente quatre
 ans Berger, tous deux domicilez en cette commune, les
 quels nous ont declare que Jacques Joseph Sterin, age
 de soixante ans marié avec epouse ne et domicilez en
 cette commune, eus en premier nocce de feu Marie Bernardine
 Dufay, Marie en seconde nocce à Augustine Joseph Nicole
 menayere domicilez en cette dite commune, fils legitime de
 feu Martin Joseph Elvi Sterin et de Marie Chere Joseph
 Leebreg, et deudé en sa demeure aujourd'hui à onze heures
 du matin. La dite Declaration faite par les sieurs Jacques
 Joseph Sterin et Pierre Joseph Fleurette ce dessus nommes
 le premier fils du Defunt le second neveu dudit Defunt nous
 étant, à l'aveu du Deudé par notre transport aupres de
 la personne Decedé nous en avons sub le champ dressé
 le present acte.
 Lecture faite le premier témoin a declare ne savoir
 signer le second témoin a signé avec nous
 P. Fleurette St. O. Obert